



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

du jeudi 21 octobre 2015

**Siège social de
l'Athlétic Club Salonais**



Etaient présents :

Membres :

Patrick de Taxis du Poet
Dominique Labarre

Elu aux Sports
Elu à l'hygiène et à la santé publique

Lionel Moynet

Direction de la santé et de l'environnement

Christophe Agius
Claude Barbi

Président de l'OMS - Hockey Club
Secrétaire Adj de l'OMS - Centre équestre

Sylvie Brun
Bachir Bounemoura
Sylvie Faivre
Gall Tamassi
Arnaud Caugant
Christine Peyro
Audrey Capel
Carine Khelfa et Sandrine Pedro
Michèle Fasciale
Guy Pasero
Jérôme Quidort
Gérard Serra
Philippe Joassy

ACS
ACS
La Vaillante
Escalade Club Salonais
Salon Triathlon
Salon Handball Club
Salon Handball Club
Sapela
Gymnastique Volontaire
Gymnastique Volontaire
Nostra Tennis Club
Salon Bel Air Foot
Salon Escrime Club

Nouveaux embres :

Jules Laubrey
Antoine Maitre

CAP Sport
Yoseikan Pays Salonais

Membres excusés :

Guy Schoenzetter
Laineur-Lothaire Chazeau
Marc Sapin
Eric Condé
Dominique Moué
Jean Pierre Manneville
Jean Pierre Belieres
Dominique Jouve
Benoit Contensuzo
Gérard Nuc
Marie Dominique Comparetti
Thierry Rochet

Trésorier de l'OMS - Athlétic Club Salonais
Secrétaire de l'OMS - Echiquier Nostradamus
Personnalité du sport – CNS
Hockey Club
MJC
MJC
Salon Cyclo Sport
Académie de Boxe Française
Taekwondo
Sporting Club Salonais
Foulée Salonaise
Foulée Salonaise



Le Président de l'OMS félicite le Boxing Club Salonais et l'ACS pour les deux belles manifestations qui viennent de se dérouler dans notre ville.

Il remercie l'Athlétic Club Salonais pour l'accueil dans le local du club et ouvre la séance à 18h30.

Il présente Antoine Maître nouveau président du Yoseikan Pays Salonais qui a récemment repris le club et rejoint l'OMS.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président du Salon Triathlon nous informe de l'organisation d'un cross duathlon (course en colline – VTT) ce week-end par son club.

Christophe Agius précise qu'il avait été surpris qu'une deuxième cession du dispositif APSO ait été entamée sans que l'OMS pourtant associé dès le départ au projet n'ait été consulté.

Il avait alors demandé un entretien à M Moynet.

Ce dernier avait rapidement reçu Christophe Agius et Guy Schoenzetter et accepté d'intervenir en réunion de l'OMS, accompagné de l'Elu chargé du dossier, pour expliquer aux clubs :

- L'organisation du dispositif
- La marche à suivre pour l'intégrer

Programme Activités physiques sur ordonnance (APSO)

En introduction à ce sujet, le Docteur Labarre, élu à l'hygiène et à la santé publique rappelle que le programme APSO s'adresse à des personnes ayant des pathologies chroniques.

L'objectif est de faire pratiquer des activités physiques (suite à une prescription d'un médecin) à des personnes qui peuvent avoir des pathologies assez lourdes.

Il précise que ce programme concerne actuellement 60 personnes et 100 demandes sont en attente.

Il souhaiterait pouvoir impliquer davantage de clubs sportifs, l'objectif étant d'offrir une plus grande palette d'activités et répondre favorablement aux nombreuses demandes en attente.

Le Docteur Labarre passe ensuite la parole au directeur du projet, Mr Moynet.



Les intérêts pour les clubs sont la compétence, la disponibilité, une structure adaptée, un suivi des sportifs et des blessés, une cellule de conseils auprès des sportifs, consultation gratuite des licenciés.

Le problème reste financier.

Différentes propositions sont exposées comme demander sur le prix de la licence d'ajouter une somme forfaitaire.

Le chiffre de 20€ avancé par M Moynet dissuade les représentants des clubs présents qui avouent qu'une majoration de leur licence d'un tel cout ne serait pas concevable.

M Labarre met en avant l'idée d'une collaboration publique – privé (comme cela a été le cas au nouveau centre médical de Bel Air) avec des praticiens du sport privés qui se regrouperaient dans un même lieu.

Présentation du dispositif d'animation des quartiers

Said Chaibi nous présente le dispositif qui vise à amener au pied des immeubles de certains quartiers des activités sportives.

C'est un projet soutenu par la ville, auprès des associations membres de l'OMS et des centres sociaux, par la mise à disposition d'un éducateur sportif Kallhed Begouache.

L'objectif est de dynamiser les actions socio-éducatives de proximité par la mise en place d'actions et d'animations dans les quartiers.

Le programme a débuté pendant les vacances scolaires de la Toussaint avec la participation du Rugby à XIII, du Boxing Club Salonais et du Salon de Provence Hockey Club.

Les quartiers concernés sont la Monaque, les Canourgues et les Bressons.

Aucune participation financière n'est demandée aux parents des jeunes participants.

In fine l'objectif est que ces jeunes rejoignent les clubs salonais.

L'objectif de l'intervention de Said est d'informer les clubs souhaitant intégrer le dispositif pour les prochaines vacances scolaires.



Bien être actives

Christophe Agius nous présente le dispositif « bien être actives » qui concerne des dames éligibles au RSA.

L'OMS, sur ce dispositif, est en partenariat avec le CDOMS 13.

Il y a des ateliers de 2 heures tous les jeudis (hors vacances scolaires).

Cela fonctionne bien et l'objectif de l'OMS est de permettre à un club volontaire de prendre le relais l'année prochaine (avec un accompagnement du CDOMS13).

Il remercie au passage la MJC qui met à disposition un local au Canourgues pour accueillir les participantes.

Divers

L'adjoint aux sports déplore le peu de participants constaté lors des deux conférences (sport et santé et dopage) organisées lors de la semaine de la science sur le thème du sport.

Il demande à ce que les dates des différentes AG des clubs soient communiquées par courrier et non pas uniquement par mail.

La réunion se termine à 20h35

Le Président lève la séance pour le pot de l'amitié organisé par l'ACS.

Le Président de l'OMS

Christophe Agius

Le Secrétaire adjoint

Claude Barbi